

Fiche 13

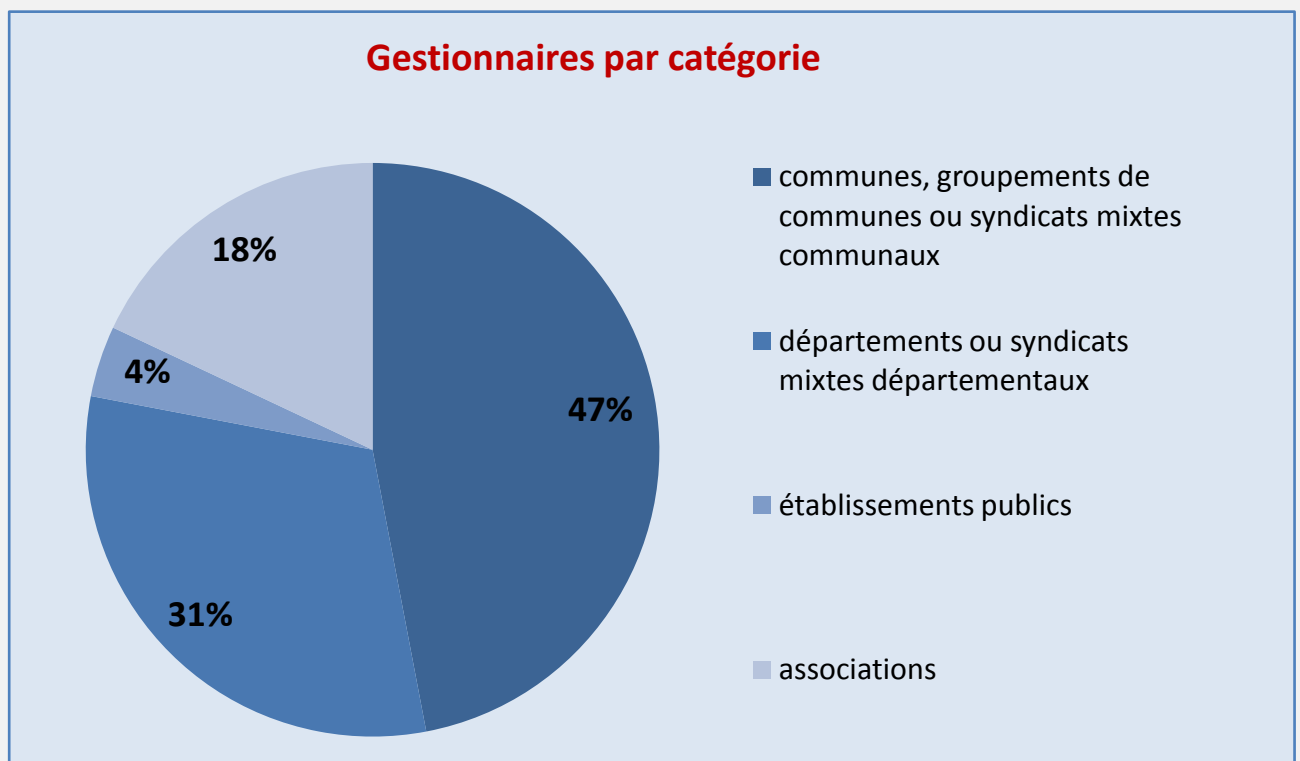
## CONFIER LA GESTION


Si l'intervention foncière et les travaux garantissent le caractère naturel des sites, leur gestion pérenne vise à surveiller et valoriser les patrimoines naturels et culturels, à accueillir le public et à encadrer les activités et les usages : c'est le rôle du gestionnaire, avec l'appui technique du Conservatoire du littoral.


### Les gestionnaires des sites

 **280** gestionnaires des sites du Conservatoire du littoral.


Les 280 gestionnaires des sites du Conservatoire sont en grande majorité des collectivités territoriales. Un tiers d'entre eux est réuni au sein de l'association « Rivages de France ».



 **85%** des sites sont confiés en gestion

 **562** sites protégés par le Conservatoire sont confiés à des gestionnaires par le biais de conventions (chiffre 2014), afin d'y mettre en place des projets de développement durable.

 **474** sont dotés d'un plan de gestion

 **368** bénéficient de la réunion régulière d'un comité de gestion composé des parties intéressées au devenir du site

## La gestion pérenne des sites

❁ **55** millions d'euros de dépenses courantes pour les sites, **900** gardes du littoral.

Le gestionnaire supporte environ **90%** des dépenses courantes sur un site : charges de personnels, frais liés à l'entretien et à l'animation... Ces dépenses sont estimées à **55** millions d'euros par an pour l'ensemble du domaine protégé (160.000 hectares), soit **345€** par hectare et par an (4 centimes par mètre carré).



© G. Moreau-Rdf

### Entretien des sites

Site des Dunes d'Hattainville (Manche)

Gestionnaire : SyMEL

Gardes du littoral : Yann Mouchel et Idir Alliche

### Observation du milieu

Philippe Nadde, garde du littoral  
pour le Conseil départemental de la Gironde



© G. Moreau-Rdf



© Christine Naud

### Animation des sites

Site : Landes de Ploumanac'h,  
Côtes d'Armor

Gestionnaire : commune de Perros-Guirrec

Garde : Marie Le Scanve, animatrice  
à Perros-Guirrec